Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Actualités OFS

21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Neuchâtel, mai 2017

Niveaux géographiques de la Suisse

Typologie des communes et typologie urbain-rural 2012

Les typologies territoriales permettent de classer des entités spatiales, par exemple les cantons, les districts ou les communes, selon des critères déterminés. Les entités qui partagent des caractéristiques semblables sont réunies pour former des catégories. Fréquemment, la mise en évidence de relations ou de structures est rendue possible grâce à ces catégorisations, qui jouent ainsi un rôle important dans les analyses statistiques.

Les structures territoriales évoluant sans cesse, les typologies territoriales doivent être périodiquement révisées et adaptées aux réalités nouvelles. Une révision est également souhaitable lorsque par exemple la disponibilité des données nécessaires à l'établissement de la typologie change.

La présente publication décrit la typologie des communes et la typologie urbain-rural révisées. Ces typologies, définies sur la base de données de l'année 2012, remplacent celles qui ont été élaborées dans les années 1980. Cette révision s'est appuyée sur les classifications existantes, mais les réalités ayant évolué, une nouvelle systématique et de nouveaux critères ont été utilisés, de sorte que les typologies révisées ne sont pas comparables avec les typologies précédentes.

Les travaux ont été suivis par des expertes et des experts de l'administration et des milieux scientifiques ainsi que par des représentantes et des représentants des cantons, des villes, des communes, de l'économie et de plusieurs groupes d'intérêt. Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- la typologie des communes s'appuie sur des critères et sur des seuils fixés uniformément pour toute la Suisse ;
- la typologie des communes a un caractère scientifique et analytique ;
- la typologie des communes tient compte des travaux récents effectués au niveau international (notamment ceux de l'OCDE et d'EUROSTAT) ;
- la typologie des communes est cohérente avec la définition de l'*Espace à caractère urbain 2012* ;
- la typologie des communes résulte d'un arbre de décision fondé sur des critères hiérarchisés ;
- la typologie urbain-rural dérive de la typologie des communes.

La typologie des communes 2012

La typologie des communes en vigueur jusqu'ici comprend deux niveaux formés respectivement de 9 et de 22 types de communes. Élaborée dans les années 1980, elle a été actualisée après les recensements de la population de 1990 et de 2000, avec chaque fois de légères adaptations. Comme les structures de la Suisse ont continué à évoluer, une révision des concepts sur lesquels se basait la typologie était devenue nécessaire. Le modèle centre-périphérie à la base de l'ancienne typologie a été conservé, de même que la prise en considération de caractéristiques économiques, mais avec un nombre moins élevé de critères, appliqués cette fois de manière séquentielle.

La typologie des communes 2012 a été élaborée à l'aide d'un arbre de décision à trois niveaux (G 1). Les 2 255 communes de Suisse (état des communes au 1.1.2017) ont été réparties d'abord en trois catégories d'après la définition de l'*Espace à caractère urbain 2012*. Elles ont ensuite été réparties en 9 puis en 25 catégories, qui constituent les deux niveaux de la typologie des communes. La répartition en 9 catégories repose sur des critères de densité, de taille et d'accessibilité, auxquels s'ajoutent des critères socio-économiques pour la subdivision en 25 catégories (voir p. 6–9 pour plus de détails sur la méthodologie).

Arbre de décision simplifié de la typologie des communes **G 1**

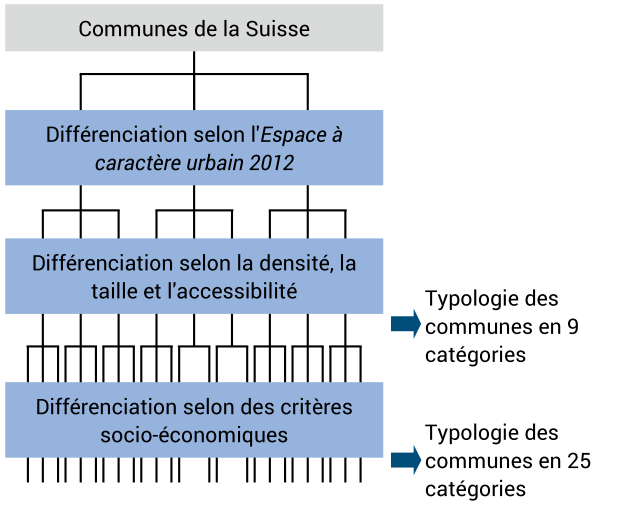

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Typologie des communes en 9 catégories

La catégorie des «communes périurbaines de faible densité» contient la plus grande part des 2 255 communes suisses (22%). Viennent ensuite les «communes rurales en situation centrale» (18%), les «communes périurbaines de moyenne densité» (17%) et les «communes rurales périphériques» (12%) (voir carte G 2 et tableau T 1). Les cinq catégories restantes incluent chacune moins de 10% des communes.

Les «communes urbaines des grandes agglomérations» ne couvrent que 3% du territoire suisse, mais 30% des habitants y résident et 39% y travaillent. Les «communes urbaines des agglomérations moyennes» concentrent 22% de la population résidante et 25% des emplois, mais ne couvrent que 5% du territoire suisse. Inversement, les «communes rurales périphériques», qui couvrent 35% du territoire, n'accueillent que 3% des habitants et 3% des emplois. Une situation analogue se retrouve dans les deux autres types de communes rurales et pour les «communes périurbaines de faible densité».

Typologie des communes en 25 catégories

Les types de communes les plus fréquents, parmi les 25 types définis, sont les «communes périurbaines tertiaires de moyenne densité» (9%), les «communes périurbaines tertiaires de faible densité» (8%), les «communes périurbaines agricoles de faible densité» (8%) et les «communes périurbaines industrielles de moyenne densité» (8%) (G 3 et T 2). Relativement plus rares sont les «villes-centres des grandes agglomérations» (0,2%) et les «communes urbaines touristiques des petites ou hors agglomération» (0,5%) ainsi que les «communes touristiques d'un centre rural» et les «communes tertiaires d'un centre rural» (1% chacune).

Pour la répartition précise des 2 255 communes de Suisse (état des communes au 1.1.2017), voir www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Thèmes transversaux → Analyses territoriales → Niveaux géographiques.

Typologie des communes 2012 en 9 catégories G 2

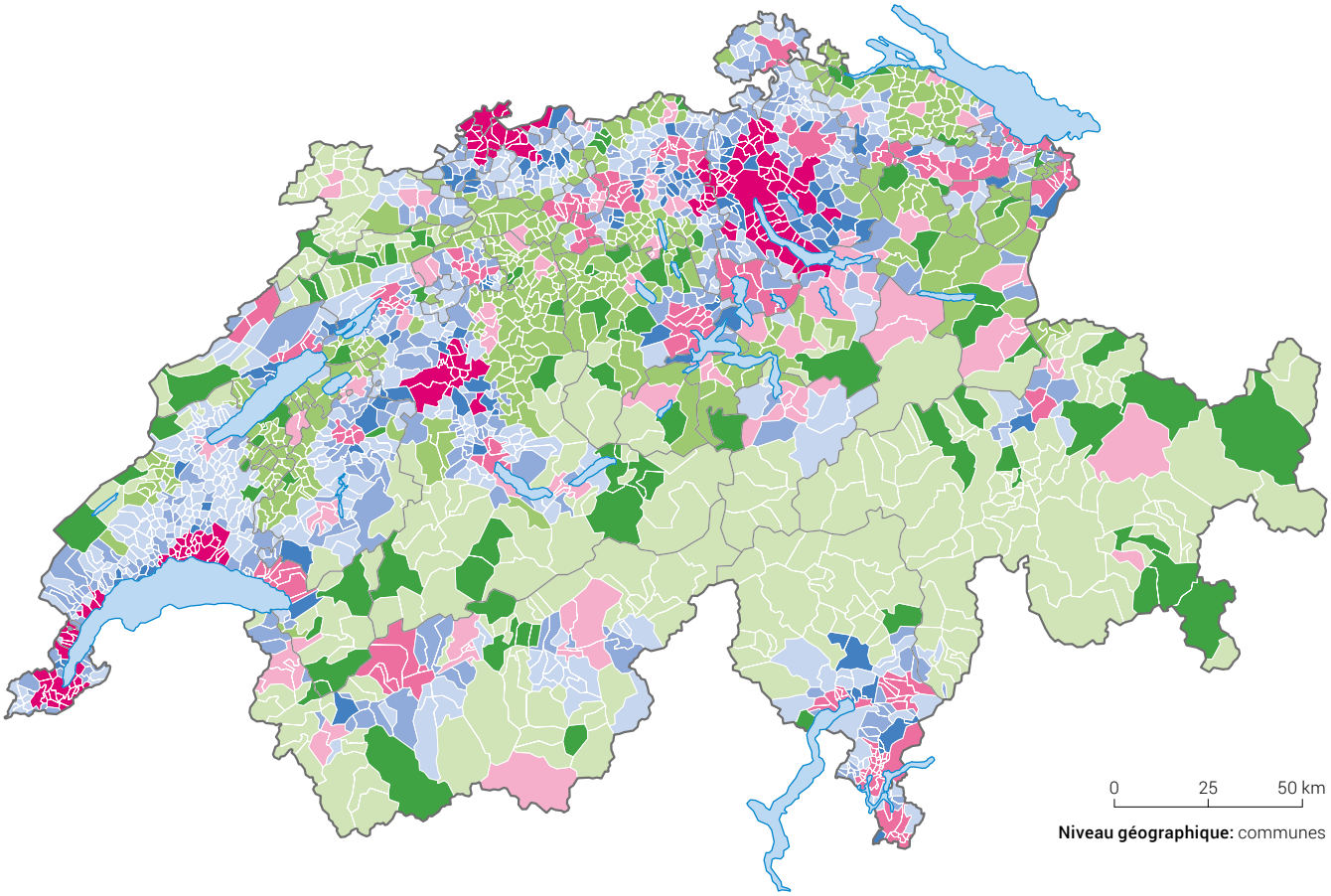

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Vue d'ensemble des 9 types de communes T 1

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2017		Population résidante permanente en 2015		Emploi en 2013		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2255**	**100%**	**8327126**	**100%**	**4982153**	**100%**	**100%**
11 – Commune urbaine d'une grande agglomération	160	7%	2 526 138	30%	1 955 794	39%	3%
12 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne	204	9%	1 852 661	22%	1 253 106	25%	5%
13 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération	124	5%	859 447	10%	508 960	10%	7%
21 – Commune périurbaine de forte densité	107	5%	517 352	6%	229 050	5%	3%
22 – Commune périurbaine de moyenne densité	385	17%	874 692	11%	309 347	6%	10%
23 – Commune périurbaine de faible densité	507	22%	423 821	5%	117 994	2%	13%
31 – Commune d'un centre rural	87	4%	369 408	4%	211 363	4%	11%
32 – Commune rurale en situation centrale	408	18%	640 561	8%	269 547	5%	13%
33 – Commune rurale périphérique	273	12%	263 046	3%	126 992	3%	35%

Sources: OFS – STATPOP, STATENT, GEOSTAT/SWISSTOPO

© OFS 2017

Typologie des communes 2012 en 25 catégories

G 3

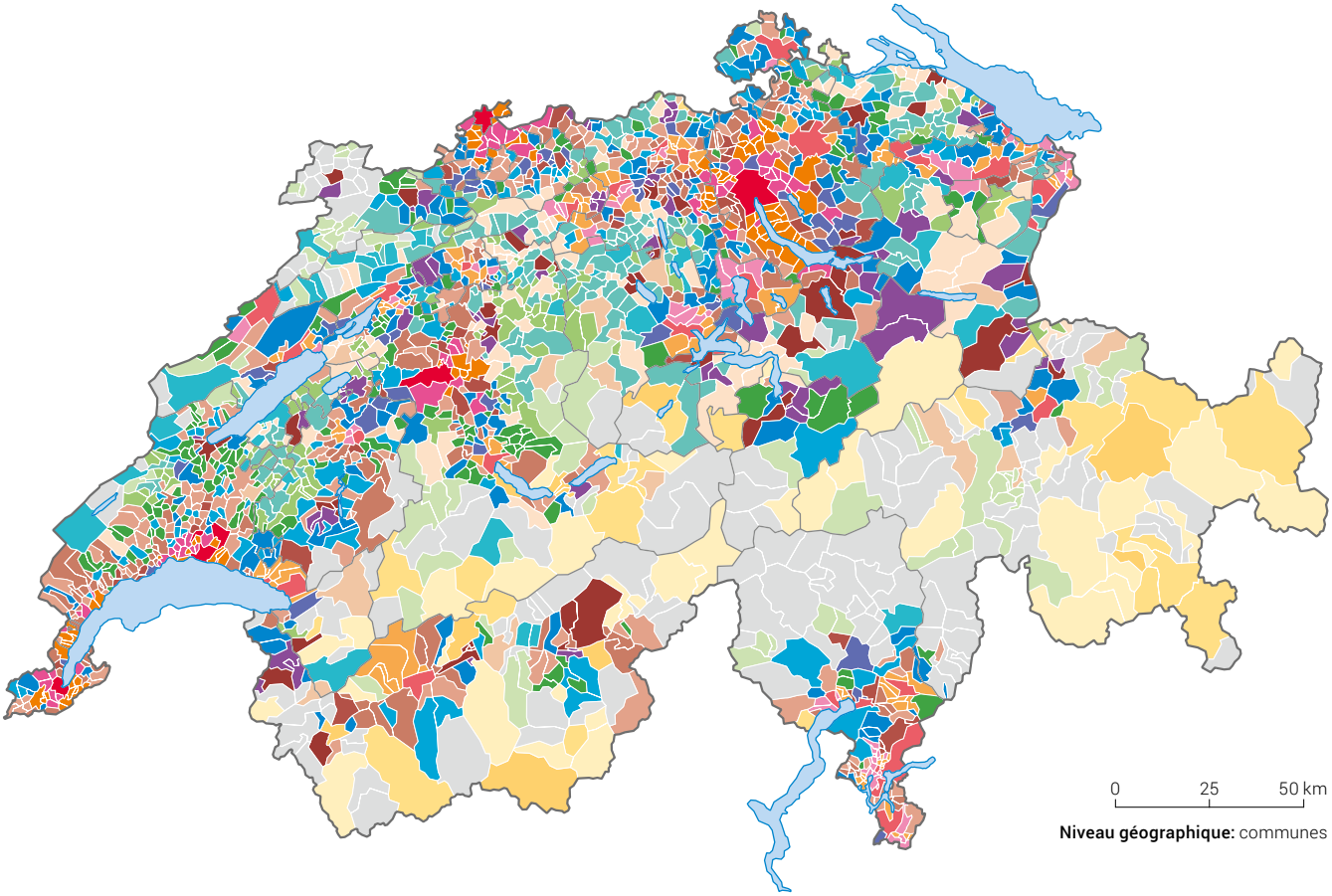

- Ville-centre d'une grande agglomération
- Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération
- Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération
- Ville-centre d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne
- Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération
- Commune urbaine industrielle d'une petite ou hors agglomération
- Commune urbaine tertiaire d'une petite ou hors agglomération
- Commune périurbaine industrielle de forte densité
- Commune périurbaine tertiaire de forte densité
- Commune périurbaine industrielle de densité moyenne
- Commune périurbaine tertiaire de densité moyenne
- Commune périurbaine agricole de faible densité
- Commune périurbaine industrielle de faible densité
- Commune périurbaine tertiaire de faible densité
- Commune touristique d'un centre rural
- Commune industrielle d'un centre rural
- Commune tertiaire d'un centre rural
- Commune rurale agricole en situation centrale
- Commune rurale industrielle en situation centrale
- Commune rurale tertiaire en situation centrale
- Commune rurale touristique périphérique
- Commune rurale agricole périphérique
- Commune rurale mixte périphérique

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Vue d'ensemble des 25 types de communes T2

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2017		Population résidante permanente en 2015		Emploi en 2013		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2255**	**100%**	**8327126**	**100%**	**4982153**	**100%**	**100%**
111 – Ville-centre d'une grande agglomération	5	0,2%	1 032 126	12,4%	1 109 783	22,3%	0,6%
112 – Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération	63	2,8%	790 119	9,5%	603 619	12,1%	1,3%
113 – Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération	92	4,1%	703 893	8,5%	242 392	4,9%	1,5%
121 – Ville-centre d'une agglomération moyenne	28	1,2%	923 102	11,1%	795 097	16,0%	1,8%
122 – Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne	62	2,7%	380 497	4,6%	274 927	5,5%	1,2%
123 – Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne	114	5,1%	549 062	6,6%	183 082	3,7%	2,3%
134 – Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération	11	0,5%	101 609	1,2%	74 241	1,5%	2,0%
136 – Commune urbaine industrielle d'une petite ou hors agglomération	63	2,8%	370 729	4,5%	194 203	3,9%	2,7%
137 – Commune urbaine tertiaire d'une petite ou hors agglomération	50	2,2%	387 109	4,6%	240 516	4,8%	2,6%
216 – Commune périurbaine industrielle de forte densité	55	2,4%	271 792	3,3%	135 248	2,7%	1,6%
217 – Commune périurbaine tertiaire de forte densité	52	2,3%	245 560	2,9%	93 802	1,9%	1,3%
226 – Commune périurbaine industrielle de densité moyenne	182	8,1%	457 146	5,5%	179 769	3,6%	5,3%
227 – Commune périurbaine tertiaire de densité moyenne	203	9,0%	417 546	5,0%	129 578	2,6%	4,7%
235 – Commune périurbaine agricole de faible densité	184	8,2%	95 343	1,1%	23 343	0,5%	3,7%
236 – Commune périurbaine industrielle de faible densité	133	5,9%	144 490	1,7%	46 576	0,9%	4,1%
237 – Commune périurbaine tertiaire de faible densité	190	8,4%	183 988	2,2%	48 075	1,0%	4,8%
314 – Commune touristique d'un centre rural	22	1,0%	87 724	1,1%	61 785	1,2%	5,9%
316 – Commune industrielle d'un centre rural	43	1,9%	199 226	2,4%	105 018	2,1%	3,4%
317 – Commune tertiaire d'un centre rural	22	1,0%	82 458	1,0%	44 560	0,9%	1,9%
325 – Commune rurale agricole en situation centrale	131	5,8%	85 081	1,0%	26 595	0,5%	2,9%
326 – Commune rurale industrielle en situation centrale	156	6,9%	344 211	4,1%	147 485	3,0%	5,4%
327 – Commune rurale tertiaire en situation centrale	121	5,4%	211 269	2,5%	95 467	1,9%	4,5%
334 – Commune rurale touristique périphérique	39	1,7%	72 856	0,9%	42 635	0,9%	10,4%
335 – Commune rurale agricole périphérique	76	3,4%	38 426	0,5%	15 337	0,3%	5,5%
338 – Commune rurale mixte périphérique	158	7,0%	151 764	1,8%	69 020	1,4%	18,9%

Sources: OFS – STATPOP, STATENT, GEOSTAT/SWISSTOPO

© OFS 2017

Méthodologie

Pour l'arbre de décision complet qui a permis d'attribuer chaque commune à un type, voir le graphique G 6, page 11.

La typologie des communes repose sur le modèle qui a été utilisé pour délimiter l'*Espace à caractère urbain 2012* (appelé ci-après *ECU*) lequel s'appuie sur des critères à la fois morphologiques (densité) et fonctionnels (flux pendulaires). Par souci de cohérence, le même état des données a été utilisé pour la typologie des communes et pour l'ECU, bien que deux ans et demi se soient écoulés entre les deux publications. L'ECU, regroupé en trois catégories (T 3), a ainsi été repris à l'identique dans la typologie des communes pour la première étape de différenciation.

Les principales catégories de l'*Espace à caractère urbain 2012* (ECU) comme base de la typologie des communes T 3

Catégories
Les **centres urbains** comprennent les villes-centres et les communes-centres d'agglomération ainsi que les communes-centres hors agglomération. Les centres urbains remplissent des critères déterminés de densité et de taille en termes de nombre d'habitants, de places de travail et de nuitées hôtelières en équivalents-habitants.
L'espace sous **influence des centres urbains** comprend les communes des couronnes d'agglomération et les communes multi-orientées. Elles se caractérisent par un certain volume de flux pendulaires en direction des centres urbains.
L'espace **hors influence des centres urbains** comprend les communes rurales sans caractère urbain. Elles se caractérisent par des flux pendulaires faibles en direction des centres urbains.

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2017

Différenciation selon la densité, la taille et l'accessibilité

Ces trois catégories de l'ECU ont été, dans une deuxième étape, subdivisées chacune en trois catégories selon des critères de densité, de taille et d'accessibilité des communes. Il en résulte une typologie en 9 catégories.

Dans le détail, l'approche est la suivante: pour subdiviser les «centres urbains» selon l'ECU (T 3), le critère déterminant est, pour chaque commune, la taille de l'agglomération dont elle fait partie (T 4).

Subdivision de la catégorie ECU «centres urbains» pour la typologie des communes T 4

Critères	Types de communes
Commune appartenant à une agglomération avec ≥ 250 000 habitants	11 – Commune urbaine d'une grande agglomération
Commune appartenant à une agglomération de 50 000–249 999 habitants	12 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne
Commune appartenant à une agglomération avec < 50 000 habitants ou commune-centre hors agglomération selon l'ECU	13 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2017

La catégorie ECU «espace sous influence des centres urbains» (T 3) est subdivisée d'après un critère de densité, cette dernière étant mesurée en HEN (T 5). La variable HEN correspond à la somme des habitants (population résidante permanente en fin d'année), des emplois et des nuitées hôtelières en équivalents-habitants[1]. Pour les calculs et comme pour l'ECU, une méthode basée sur des données matricielles (trame régulière de cellules) a été utilisée (voir l'encadré 1).

Subdivision de la catégorie ECU «espace sous influence des centres urbains» pour la typologie des communes T 5

Critères	Types de communes
Méthode des données matricielles basée sur les HEN (voir l'encadré 1 pour la méthode et les seuils)	21 – Communes périurbaines de forte densité
	22 – Communes périurbaines de moyenne densité
Autres communes	23 – Communes périurbaines de faible densité

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2017

[1] Pour les nuitées hôtelières, les équivalences s'obtiennent de la manière suivante: un hôte hypothétique passant toutes ses nuits dans un hôtel pendant un an (= 365 nuitées hôtelières) est traité comme un habitant travaillant dans la même commune. Les touristes sont ainsi pris en compte comme population de jour (= employés recensés à leur lieu de travail) et comme population de nuit (= habitants recensés à leur lieu de résidence). La formule est HEN = habitants + emplois + (nuitées hôtelières • 2) / 365. Le facteur 2 correspond au double comptage des populations diurne et nocturne.

Encadré 1: méthode de mesure de la densité

Les communes périurbaines et les centres ruraux ont été différenciés sur la base d'un critère de densité. À partir d'une trame hectométrique (données matricielles), une méthode analogue à celle de l'*Espace à caractère urbain 2012* (ECU) a été utilisée, avec les mêmes données mais des seuils en partie différents. Tout d'abord des groupes de cellules présentant une densité minimale en HEN par km^2 et un nombre minimal de HEN ont été identifiés (G 4, étapes 1 et 2). L'unité HEN correspond à la somme des habitants (population résidante permanente en fin d'année), des emplois et des nuitées hôtelières en équivalents-habitants. L'attribution des communes résulte ensuite du rapport entre le nombre de HEN contenus dans les groupes de cellules et le nombre total de HEN de la commune (G 4, étape 3). Les données par hectare ont été agrégées afin de produire une trame de 300 x 300 mètres. Le point à la base de l'agrégation peut ainsi être positionné sur neuf positions différentes. Pour chacun des 9 cas, les groupes de cellules peuvent avoir, au moins à la marge, des contours différents. Pour cette raison, les neuf variantes possibles ont été calculées *(moving window)*. Les communes qui remplissaient au moins cinq fois les critères de densité énoncés plus haut ont été considérées comme des communes denses. Les données à l'hectare proviennent de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) et de la statistique de l'hébergement touristique (HESTA) de l'OFS. La géométrie des communes provient de l'Office fédéral de la topographie, swisstopo (données TLM).

Détermination de la densité **G 4**

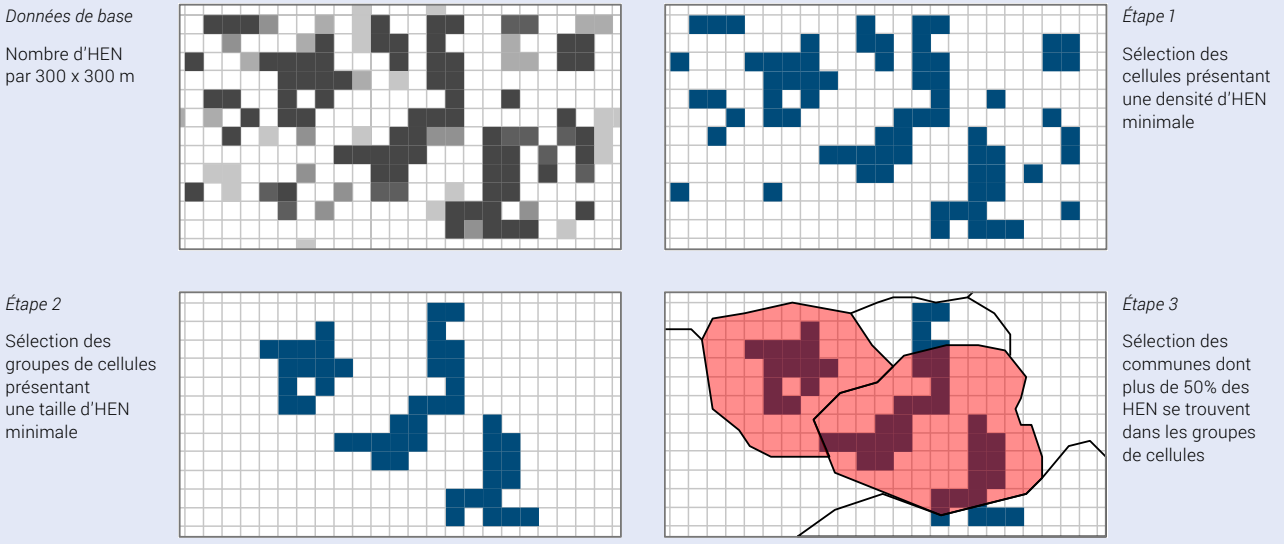

HEN: habitants + emplois + nuitées dans l'hôtellerie converties

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Cette approche suppose la fixation d'un certain nombre de seuils, lesquels ont été déterminés sur la base d'observations empiriques et d'analyses, puis appliqués de manière cumulative:

Densité minimale en HEN (G 4, étape 1): pour identifier les «communes périurbaines de forte densité», un seuil de 500 HEN par km^2 est fixé. Ce seuil a déjà été utilisé pour déterminer le centre des agglomérations dans l'ECU. Pour distinguer entre les communes de moyenne densité et les communes de faible densité dans les zones périurbaines, le seuil de 200 HEN par km^2 a paru le plus approprié. Pour les «communes d'un centre rural», le seuil de 500 HEN par km^2 a été retenu.

Nombre minimum de HEN dans un groupe de cellules (G 4, étape 2): pour identifier les communes de forte densité dans les zones périurbaines, un seuil de 6 000 HEN a été appliqué. Entre les communes de moyenne densité et les communes de faible densité, le seuil est de 2 000 HEN. Dans les zones rurales, les centres ruraux ont été identifiés sur la base d'un seuil de 3 000 HEN.

Formation des groupes de cellules (G 4, étape 2): pour les «communes périurbaines de forte densité» et les «communes d'un centre rural», les cellules se touchant par un ou plusieurs côtés sont réunies. Les cellules ne se touchant que par un angle ont également été considérées pour les «communes périurbaines de moyenne densité» et les «communes périurbaines de faible densité». Sans cela, les communes allongées orientées diagonalement (p. ex. dans les vallées alpines étroites) ne seraient pratiquement jamais identifiées comme denses.

Part des HEN d'une commune se trouvant dans les groupes de cellules (G 4, étape 3): le seuil est ici de 50%, comme pour la définition de l'ECU.

Encadré 2: méthode de calcul de l'indice d'accessibilité (approche potentielle)

Un indice d'accessibilité est utilisé pour différencier les communes rurales qui ne font pas partie des «communes d'un centre rural». La méthode consiste à estimer l'effort nécessaire pour atteindre, en partant d'une commune donnée, des points dans l'espace situés en-dehors de cette commune, compte tenu de l'attractivité variable des points potentiellement visés. Mathématiquement, la relation s'exprime par la formule suivante:

$$E_i = \sum_j A_j \cdot \mathrm{e}^{-\beta \cdot c_{ij}}$$

E_i est le potentiel d'accessibilité de la commune i.

A_j est un point d'attractivité quelconque situé dans l'espace, l'attractivité étant évaluée d'après le nombre d'habitants (population résidante permanente selon STATPOP) et les places de travail (nombre d'emplois selon STATENT). La moyenne des chiffres des années 2011, 2012 et 2013 est utilisée. Toutes les communes suisses et les communes situées dans une marge de 30 kilomètres dans les pays limitrophes ont été prises en considération.

c_{ij} est la résistance du milieu soit dans notre cas le temps de déplacement en minutes entre la commune de départ i et les autres communes j. Les temps de déplacement par le trafic individuel motorisé (TIM) utilisés pour le calcul proviennent du modèle national du trafic voyageurs de l'Office fédéral du développement territorial ARE. Les temps de déplacement sur un réseau routier non saturé à l'état 2010 ont été considérés.

Le paramètre β indique dans quelle mesure l'attractivité des points cibles diminue quand le temps de déplacement augmente. Calibré à l'aide de la matrice des pendulaires 2011 et des temps de déplacement du TIM, il a été fixé à 0,07668. La matrice des pendulaires représente les flux de pendulaires entre les communes. Ceux-ci proviennent de l'appariement des données de la statistique de la population et des ménages STATPOP (lieux de domicile) avec les données des caisses de pensions AVS (employeurs) et la statistique structurelle des entreprises STATENT (emplacements des lieux de travail).

Pour subdiviser la catégorie ECU «espace hors influence des centres urbains» (T3), outre le critère de densité déjà mentionné (voir l'encadré 1), les flux pendulaires ainsi que l'accessibilité de la commune (voir l'encadré 2) ont été utilisés (T6).

Avec la méthode de la trame régulière utilisée pour la détermination des centres ruraux, il arrive qu'un groupe de cellules s'étende sur plusieurs communes (voir l'encadré 1). Le centre rural concerné ne peut donc exister que si toutes les communes qui le constituent sont prises en considération. Ainsi, certains centres ruraux s'étendent sur plusieurs communes qui, prises isolément, n'ont pas la taille minimale requise. La même remarque s'applique à quelques «communes périurbaines de forte densité»[2].

Subdivision de la catégorie ECU «espace hors influence des centres urbains» T6

Critères	Types de communes
– Méthode des données matricielles basée sur les HEN (voir l'encadré 1 pour la méthode et les seuils) et – part des employés qui vivent et travaillent dans le centre (rapportée à sa population résidante permanente active) ≥0,35	31 – Commune d'un centre rural
Indice d'accessibilité ≥180 000 (voir l'encadré 2), sans que la commune appartienne au type 31	32 – Commune rurale en situation centrale
Indice d'accessibilité <180 000 (voir l'encadré 2), sans que la commune appartienne au type 31	33 – Commune rurale périphérique

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

[2] Dans quelques cas, des groupes de «communes d'un centre rural» ou de «communes périurbaines de forte densité» se situent exactement entre les catégories correspondantes selon l'ECU. Ces communes ont été attribuées au même type que la plus peuplée d'entre elles. C'est la raison pour laquelle il y a, pour quatre communes, une déviation entre l'ECU et la typologie des communes.

Différenciation selon des critères socio-économiques

Lors de la troisième étape, les 9 types de communes ont été subdivisés selon les critères socio-économiques suivants : d'une part le nombre d'équivalents plein temps par secteur économique et par rapport à la population résidante, d'autre part le nombre de nuitées hôtelières au total et par rapport à la population résidante. Les données utilisées sont la statistique de l'hébergement touristique (HESTA), la statistique de la population et des ménages (STATPOP) et la statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'OFS. La moyenne des années 2011, 2012 et 2013 est dans chaque cas considérée. Pour en faciliter l'utilisation, la nouvelle typologie devait avoir à peu près le même nombre de types de communes que l'ancienne. Le résultat est une typologie comportant 25 catégories. Elle constitue une caractérisation supplémentaire des communes, les critères principaux étant fixés par la typologie en 9 catégories.

Subdivision des catégories 11 et 12

Pour les «communes urbaines des grandes agglomérations» et les «communes urbaines des agglomérations moyennes», soit les catégories 11 et 12 de la typologie en 9 catégories (T 1), les villes-centres, les communes d'emploi et les communes résidentielles ont été distinguées (T 7).

Subdivision des catégories 11 et 12 **T 7**

Critères	Types de communes
Ville-centre selon l'ECU et ville selon les *Villes statistiques 2012*	111 – Ville-centre d'une grande agglomération
	121 – Ville-centre d'une agglomération moyenne
Rapport entre la population résidante permanente et le nombre d'équivalents plein temps ≤2,5, sans que la commune appartienne au type 111 ou 121	112 – Commune urbaine d'emploi d'une grande agglomération
	122 – Commune urbaine d'emploi d'une agglomération moyenne
Rapport entre la population résidante permanente et le nombre d'équivalents plein temps >2,5, sans que la commune appartienne au type 111 ou 121	113 – Commune urbaine résidentielle d'une grande agglomération
	123 – Commune urbaine résidentielle d'une agglomération moyenne

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2017

Subdivision des catégories 13 à 33

Pour les 7 autres catégories (à partir de la catégorie 13), une différenciation selon des critères économiques a été effectuée. Ces critères ont été appliqués dans un ordre séquentiel (T 8), afin que les attributs «touristique» et «agricole» apparaissent en priorité, ceux-ci étant considérés en Suisse comme importants pour la caractérisation géographique du territoire.

Subdivision des catégories 13 à 33 **T 8**

Ordre des critères considérés		Seuils[1]
1	Tourisme	Rapport entre les nuitées et la population résidante ≥ 5 et au moins 40 000 nuitées
2	Secteur primaire	Part du secteur primaire en équivalents plein temps ≥ 0,3
3	Secteur secondaire	Part du secteur secondaire en équivalents plein temps ≥ 0,35
4	Secteur tertiaire	Autres communes

[1] Les seuils valent pour toutes les catégories de la typologie. Ils ont été fixés empiriquement, d'après des moyennes basées sur les observations au niveau national et à l'intérieur de chaque catégorie.

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2017

Enfin, pour qu'un type soit reconnu comme tel dans la typologie des communes, il faut qu'au moins 75 000 habitants ou au moins 25 communes soient concernés. Si tel était le cas pour les quatre critères de différenciation, les secteurs secondaire et tertiaire ont été réunis, c'est-à-dire que la catégorie des «communes mixtes» a été formée à partir des «communes industrielles» et des «communes tertiaires». Ainsi le nombre de différenciations pour chacun des sept types de communes a été limité à trois.

Codage des types de communes

Dans la typologie à 25 catégories, huit différenciations socio-économiques sont possibles. Elles sont signalées par le troisième chiffre du code de chaque type de communes : xx1 villes-centres, xx2 communes d'emploi, xx3 communes résidentielles, xx4 communes touristiques, xx5 communes agricoles, xx6 communes industrielles, xx7 communes tertiaires et xx8 communes mixtes.

Exemple d'utilisation de la typologie des communes

À titre d'exemple, l'évolution de la population entre 2000 et 2015 est présentée selon la typologie à 9 types de communes (G 5). Au cours de cette période, la croissance démographique a été la plus marquée dans les communes urbaines et périurbaines. La progression la plus forte s'observe dans les «communes périurbaines de forte densité» (+22%). La croissance démographique a été relativement faible dans les communes rurales, en particulier dans les «communes rurales périphériques», dont la population n'a progressé que de 3% entre 2000 et 2015.

Évolution de la population entre 2000 et 2015

Selon 9 types de communes **G 5**

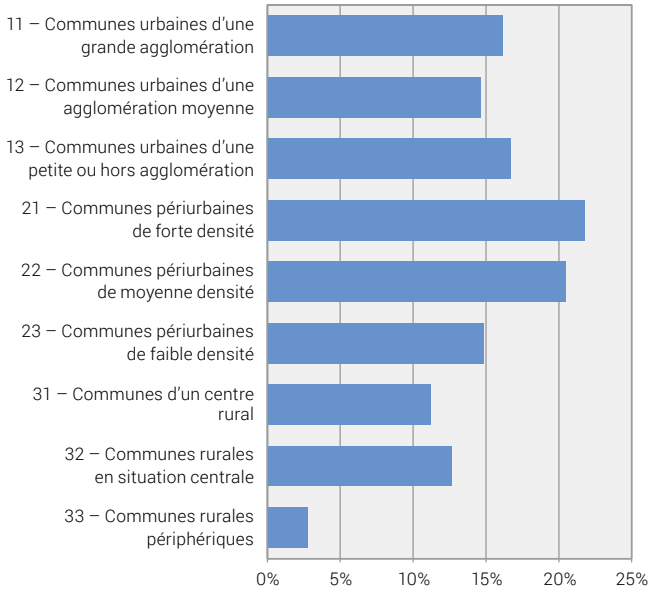

Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS 2017

Arbre de décision de la typologie des communes 2012 G6

ECU: *Espace à caractère urbain 2012*; HEN: somme des habitants, emplois et nuitées dans l'hôtellerie converties;
EPT: emplois en équivalents plein temps; POP: population résidante permanente à la fin de l'année

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

La typologie urbain-rural 2012

La typologie urbain-rural en vigueur jusqu'ici, et qui s'appuyait sur la définition des agglomérations de l'an 2000, comportait deux niveaux : les régions «urbaines», qui correspondaient aux agglomérations et aux villes isolées, et les régions «rurales», correspondant au reste du territoire. La définition des agglomérations ayant été remplacée par celle de l'*Espace à caractère urbain 2012*, il a été nécessaire de réviser la typologie urbain-rural. Les expertes et les experts qui ont été associés à ces travaux se sont accordés pour dire qu'une distinction stricte entre la ville et la campagne était aujourd'hui dépassée. Trois catégories au moins sont nécessaires pour rendre compte correctement des réalités actuelles. À côté de la catégorie «urbain» et de la catégorie «rural», un type «intermédiaire», qui présente des caractères à la fois urbains et ruraux, a ainsi été défini. Cette approche correspond, au plan international, à celle de l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT) et à celle de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), même si les typologies retenues ne sont pas directement comparables entre elles.

Typologie urbain-rural à 3 catégories

Sur les 2 255 communes de Suisse (état au 1.1.2017), 22% sont des communes urbaines, 53% des communes rurales et 26% des communes intermédiaires (G7 et T9). Les communes urbaines, qui ne couvrent que 16% du territoire, sont les communes où vivent 63% de la population et où se concentrent 75% des emplois. En revanche, les communes rurales couvrent 60% du territoire, mais n'abritent que 16% de la population et 10% des emplois. Finalement, les communes intermédiaires accueillent 21% de la population et 15% des emplois sur 24% du territoire.

Typologie urbain-rural 2012 G 7

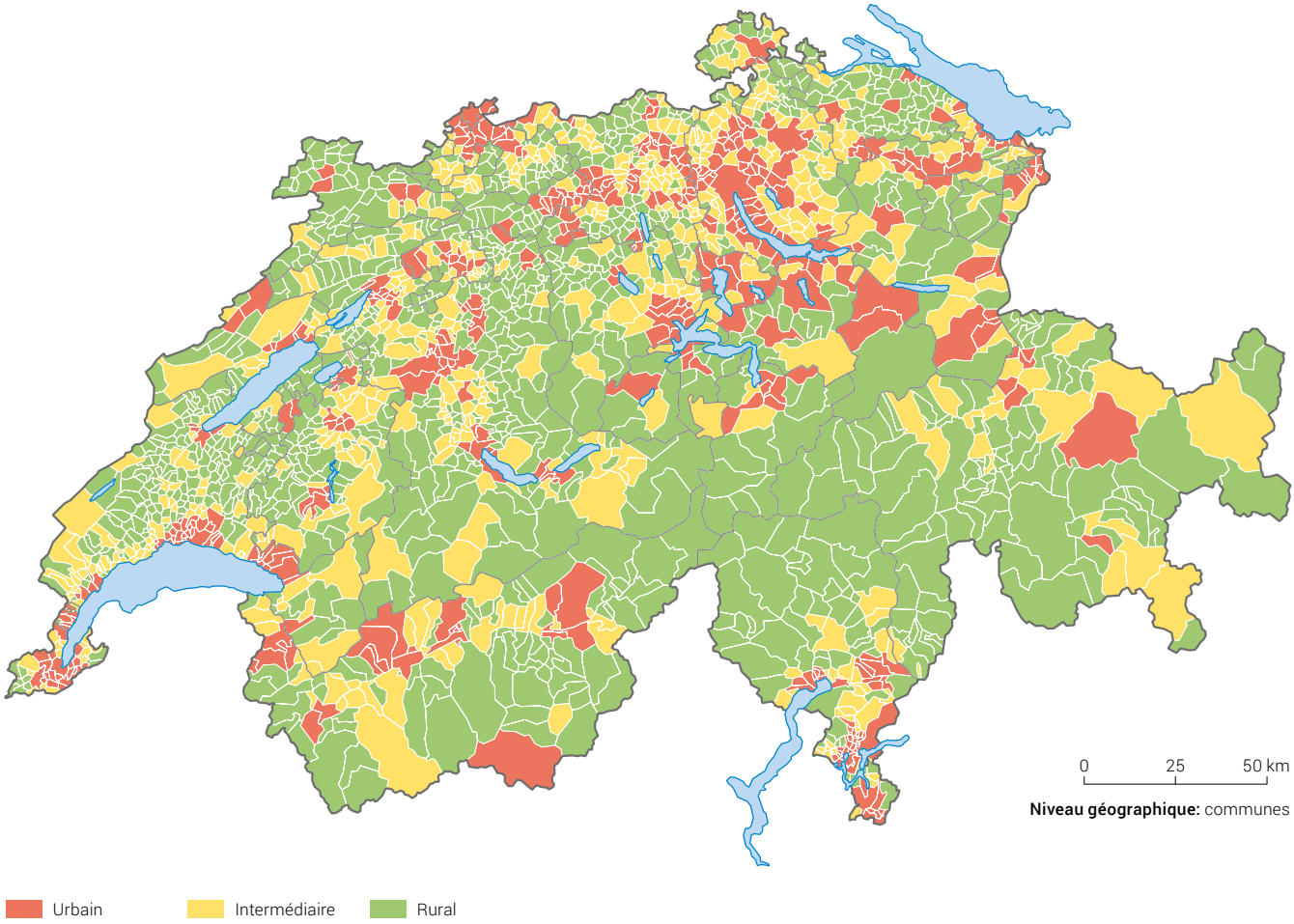

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Vue d'ensemble des 3 types urbain-rural T 9

Types de communes	Nombre de communes au 1.1.2017		Population résidante permanente en 2015		Emploi en 2013		Surface
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	en %
Total	**2255**	**100%**	**8327126**	**100%**	**4982153**	**100%**	**100%**
1 – Urbain	488	22%	5238246	63%	3717860	75%	16%
2 – Intermédiaire	579	26%	1761452	21%	749760	15%	24%
3 – Rural	1188	53%	1327428	16%	514533	10%	60%

Sources: OFS – STATPOP, STATENT, GEOSTAT/SWISSTOPO

© OFS 2017

Méthodologie

La typologie urbain-rural dérive de la typologie des communes en 9 catégories. À noter cependant que les catégories «urbain», «intermédiaire» et «rural» ne coïncident pas avec les trois catégories de l'*Espace à caractère urbain 2012* (voir p. 6). Ainsi les «communes d'un centre rural» de la typologie des communes ont été attribuées à la catégorie «intermédiaire» de la typologie urbain-rural, tandis que les «communes périurbaines de faible densité» entrent dans la catégorie des communes «rurales» (T 10).

Correspondance entre la typologie des communes et la typologie urbain-rural — T 10

Typologie des communes	Typologie urbain-rural
11 – Commune urbaine d'une grande agglomération 12 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne 13 – Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération	1 – Urbain
21 – Commune périurbaine de forte densité 22 – Commune périurbaine de moyenne densité 31 – Commune d'un centre rural	2 – Intermédiaire (dénomination alternative: périurbain dense et centres ruraux)
23 – Commune périurbaine de faible densité 32 – Commune rurale en situation centrale 33 – Commune rurale périphérique	3 – Rural

Source: OFS – Niveaux géographiques de la Suisse

© OFS 2017

Exemple d'utilisation

La densité régionale des pharmacies, des cafés-restaurants et des stations d'essence est présentée à titre d'exemple d'application de la typologie urbain-rural 2012 (G 8). En 2014, il y avait dans les communes urbaines, par habitant, environ 4 fois plus de pharmacies que dans les communes rurales et 1,7 fois plus que dans les communes intermédiaires. Pour les restaurants et les cafés, les communes rurales venaient en tête: pour 10 000 habitants, on y comptait en moyenne 39 cafés et restaurants, contre 31 dans les communes urbaines et 28 dans les communes intermédiaires. La répartition est encore différente pour les stations d'essence et les garages. Avec 22 établissements pour 10 000 habitants, ils sont le plus densément répandus dans les communes intermédiaires, suivies des communes rurales (21 pour 10 000 habitants) et des communes urbaines (16 pour 10 000 habitants).

Densité de quelques services en 2014

Selon les catégories urbain-rural — G 8

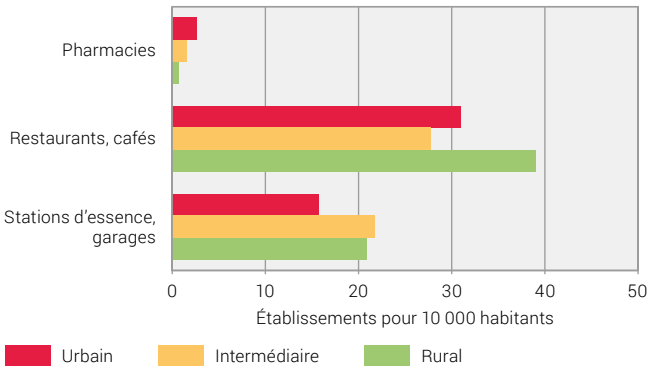

Source: OFS – Services à la population

© OFS 2017

Remarques sur la typologie des communes et la typologie urbain-rural précédentes

Bien que la typologie des communes et la typologie urbain-rural dérivent en partie de typologies utilisées précédemment, elles ne sont pas comparables avec ces dernières. Il n'est donc pas pertinent d'utiliser ces typologies pour former des séries de données chronologiques.

Afin de donner aux utilisatrices et aux utilisateurs le temps de s'adapter aux nouvelles typologies et pour rendre possible des comparaisons directes entre elles, les typologies qui étaient utilisées jusqu'ici (issues du recensement de la population 2000) seront mises à jour jusqu'en 2019 (état des communes au 1.1.2019).

Mise à jour et futures révisions

Les communes concernées par des fusions ou des mutations doivent être recatégorisées. Dans ces cas, l'OFS déterminera la classification de la nouvelle entité dans la typologie des communes et dans la typologie urbain-rural sur la base des données utilisées dans la définition, qui se rapportent à l'année 2012. Le résultat sera ainsi le même que si les communes avaient déjà fusionné en 2012.

Les zones d'habitat et leurs infrastructures évoluent avec le temps. Les déplacements de la population, le développement économique, la suburbanisation et la périurbanisation constantes, ainsi que le développement des voies de communication modifient la densité et la taille des entités géographiques ainsi que les relations fonctionnelles qui ont servi à les définir. L'OFS veut tenir compte de cette évolution en recalculant environ tous les dix ans la classification des communes.

Littérature

BBSR – Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (2012): *Raumabgrenzungen und Raumtypen des BBSR*. Analyse Bau.Stadt.Raum Band 6. Bonn.

EUROSTAT: *Degré d'urbanisation (DEGURBA, Degree of Urbanisation). http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/degree-of-urbanisation/overview*

INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques (2015): *Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité*. La France et ses territoires, édition 2015 – Insee Références. Paris.

OECD (2011): *OECD Regional Typology*. Paris. *https://www.oecd.org/gov/regional-policy/OECD_regional_typology_Nov2012.pdf*

OFS – Office fédéral de la statistique (1988)*: Le système des communes suisses – Approche typologique du modèle centre-périphérie*. Berne.

OFS – Office fédéral de la statistique (2005): *Recensement fédéral de la population 2000 – Les niveaux géographiques de la Suisse*. Neuchâtel.

OFS – Office fédéral de la statistique (2014): *L'espace à caractère urbain 2012 – Rapport explicatif*. Neuchâtel.

Statistik Austria (2016): *Urban-Rural-Typologie*. Wien. *http://www.statistik.at/wcm/idc/idcplg?IdcService=GET_PDF_FILE&dDocName=108332*

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Florian Kohler, OFS, florian.kohler@bfs.admin.ch
Rédaction:	Laurent Zecha, OFS
Contenu:	Florian Kohler, OFS; Viktor Goebel, OFS; Laurent Zecha, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	21 Développement durable, disparités régionales et internationales
Langue du texte original:	Allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	Section DIAM, ThemaKart
Page de titre:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1703-1200